

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE CORSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE**

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 02 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf le deux avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 26/02/2019

Étaient présents : ROCCHI André, PAOLI Christian, FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; ANDREANI Agnulina ; SANTONI Louis ; ACHILLI Nadine ; PIERI Pierre-Louis ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; ELEGANTINI Muriele ; OTTOMANI Jean-François ; PAOLI Franck ; MURGIA Sandrine ; BARBONI Toussaint ; PAOLI Roxane ; MICAELLI Marie-Luce ; COLOMBANI Victoria ; FRANCISCI Lisa ; ANGELI Filippu Antone ; FRANCOVICH Stéphane ; ROSSINI Jean ; SALDANA Esteban

Nombre de conseillers	
En exercice :	27
Présents :	23
Votants :	27
Absents :	04
dont représentés :	4

Était absent : SUSINI Vincent ; ANDREANI-CASAMATTA Bernadette ; VILLARD-ANGELI Dominique ; GUIDICELLI sébastien.

Était représenté :

SUSINI Vincent a donné pouvoir à PAOLI Franck.

ANDREANI-CASAMATTA Bernadette a donné pouvoir à FRANCOVICH Stéphane.

VILLARD-ANGELI Dominique a donné pouvoir à SALDANA Esteban.

GUIDICELLI Sébastien a donné pouvoir à SANTONI Louis.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal désigne Madame Nadine ACHILLI secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

DEL020419-05

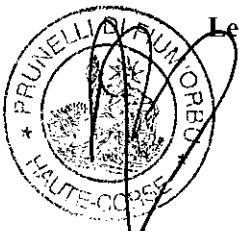
OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 20.02.2019.

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation du PV de la séance du 20 février 2019.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

D'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 20.02.2019.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.

 Le Maire